

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

31 Juillet 2020

Présents :

- MD. Boniface, C. Pourcel, S. Legros, D. Vazeille, F. Van Boven, F. Condamines, P. Bollon, C. Lelaisant, D. Gomez Martin (compte rendu)

Excusés : C. Pluquet, V. Leroy

Compte rendu oral de la réunion du SIVS du 28 Juillet 2020.

Ordre du jour :

- **Désignation des représentants dans les commissions de la communauté de communes :**

- Communication : P. BOLLON
- Transition énergétique et développement durable : C. POURCEL
- Assainissement : commission non retenue
- Urbanisme et mobilité : C. POURCEL et C. PLUQUET
- Aménagement de l'espace et voirie : C. POURCEL et C. PLUQUET
- Habitat : F. VAN BOVEN
- Développement économique : commission non retenue
- Culture : S. LEGROS
- Action Sociale : D. GOMEZ MARTIN
- Tourisme : MD. BONIFACE
- Enfance et jeunesse : C. LELAISANT

- **Voie communale VC301 :**

La réunion a eu lieu en présence de M. PAGES spécialisé dans les mines et carrières.
Compte rendu par C. POURCEL de la réunion avec la sous préfète.
Il existe bien un arrêté qui valide l'interdiction de circuler pour les plus de 10 T sur la VC301.

Deux propositions seront étudiées (délaisés ou chemin parallèle à l'autoroute).
Des mesures de bruits seront réalisées à différents endroits.

- **Encaissement chèque :**

Un chèque est à encaisser en « dédommagement » de la mise à disposition d'un point de collecte pour les blaireaux.

Hors ordre du jour :

- **Convention avec l'Agence Technique Départementale (ATD) : VOTÉE à l'unanimité.**

La convention est valable 3 ans renouvelable 2 fois.

Il s'agit de la fourniture et de la maintenance des logiciels (hébergement, paramétrage, assistance quotidienne) nécessaires **aux ressources humaines** (1175 E/an) , **la signature électronique** (85 E/an), et **l'adhésion à la plate forme des travaux publics** (150 E /an).

Le montant de la convention est donc de 1410 Euro/ an.

La cartographie, l'urbanisme, le cimetière, l'état civil, et les listes électorales sont financées par le biais de la communauté de communes.

Cette prestation comprend aussi la rédaction d'actes administratifs et des renseignements juridiques.

L'adhésion coûte 268 E / an.

- **Infos :**

- Paiements de factures possibles auprès de buralistes agréés jusqu'à un montant de 300 Euro.

- **Journées d'information concernant la mise en œuvre de la redevance incitative :**

- Visite à saint Laurent des Hommes.

- Départ 8 h – Retour 18 h.

- Dates : 4 septembre, 24 septembre, 9 octobre, 19 novembre

- **Budget participatif :** 2ème budget participatif du département.

Dépôt des projets entre le 1^{er} Juillet et le 30 Septembre 2020. Le projet doit être réalisable en 2021. Le montant maximum est de 12000 Euro.

- **Site internet de la commune : A REVOIR AU PROCHAIN CONSEIL**

- **Inauguration officielle de la maison médicale de Lanouaille vendredi 7 Août.**

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 11 Septembre 2020 à 20 h

RÉUNION pour le journal : Samedi 12 Septembre 2020 à 10 h